



Un programme financé par  
l'Union européenne

**EUROMED  
JUSTICE**

## Déclaration historique entre les procureurs généraux des pays européens et méditerranéens en matière de coopération judiciaire internationale (Madrid, 23 janvier 2018)

Les procureurs généraux de pays européens (Belgique, Chypre, France, Malte, Portugal et Espagne) et méditerranéens (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine et Tunisie) **ont adopté une déclaration visant à améliorer leur coopération judiciaire internationale**. L'adoption de cette première déclaration de collaboration entre les deux régions a eu lieu sous l'impulsion d'EuroMed Justice. En leur qualité de partenaires d'EuroMed Justice, des représentants des principaux réseaux et organisations internationaux et régionaux (notamment le président d'Eurojust, le RJE en matière pénale, le président du CCPE auprès du Conseil de l'Europe, la DECT de l'ONU, le chef de section du Service de la prévention du terrorisme de l'ONUDC, Europol, Interpol et l'AIP) ont participé au Forum et apporté leur soutien à la rédaction de la déclaration.

« En tant que procureurs généraux de nos États et en tant que défenseurs des droits des citoyens, nous sommes dans l'obligation d'améliorer notre coopération pour mieux répondre aux crimes transnationaux » (Procureur général de l'Espagne)

Le projet a réuni à Madrid les procureurs généraux des pays participant à la première réunion du Forum euro-méditerranéen des procureurs généraux, le premier en son genre. Promu par le bureau du Procureur général de l'Espagne, organisé par la FIIAPP et EIPA dans le cadre du projet EuroMed Justice, le forum a été très bien accueilli par les procureurs généraux des pays participants. Le forum a permis aux procureurs généraux de partager des expériences et échanger des bonnes pratiques sur des questions en rapport avec la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, notamment la traite des personnes, le trafic de stupéfiants ou encore la cybercriminalité. Les membres du forum ont également approuvé une Feuille de route visant à consolider un cadre pour le Forum EuroMed des Procureurs Généraux.

« La création du Forum EuroMed des Procureurs Généraux est une excellente initiative interrégionale visant à instaurer la confiance et la compréhension mutuelle aux plus hauts niveaux, celles-ci étant essentielles à une coopération judiciaire efficace dans la lutte contre le terrorisme » (Anton du Plessis, conseiller juridique senior et coordinateur en matière de justice pénale auprès de la DECT).

Le directeur de la FIIAPP, Pedro Flores, a insisté sur le fait qu'EuroMed Justice démontre la pertinence de ce genre de programmes dans le domaine de la coopération européenne et l'engagement en faveur des relations horizontales entre les pairs, et permet d'affronter ensemble les défis que nous avons en commun.

Dans son discours, le Procureur général de l'Espagne a déclaré que le Forum EuroMed des Procureurs Généraux est une plateforme de dialogue, de coordination et de consultation visant à accroître la confiance mutuelle entre les pays et à promouvoir la participation des pays méditerranéens dans la coopération judiciaire transfrontalière et régionale.

La prochaine réunion du Forum EuroMed des Procureurs Généraux est prévue pour janvier 2019.

L'objectif général du projet Euromed Justice IV, financé par l'Union européenne, est de contribuer au développement d'un espace euro-méditerranéen doté d'un système de justice effectif, efficace et démocratique, et soucieux du respect et de la protection des droits de l'Homme.

Le projet est mis en œuvre par un consortium dont le chef de file est la Fundación Internacional y para Iberoamérica de Administración y Políticas Públicas – FIIAPP (Espagne). Les autres membres du consortium sont le Center for International Legal Cooperation – CILC (Pays-Bas), l'Institut européen d'administration publique – IEAP (Pays-Bas), et Justice Coopération Internationale – JCI (France).

Pour de plus amples informations sur le projet, prière de contacter l'équipe chargée de la mise en œuvre du projet : [info@euromed-justice.eu](mailto:info@euromed-justice.eu) ou la Coordinatrice du projet, Mme Dania Samoul : [daniasamoul@euromed-justice.eu](mailto:daniasamoul@euromed-justice.eu).